

Compte administratif 2024

Conseil municipal du 31 mars 2025

Déroulement

La section de fonctionnement

Les recettes de gestion de fonctionnement

Les dépenses de gestion de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement

Les résultats

La section de fonctionnement

La section d'investissement

Les restes à réaliser

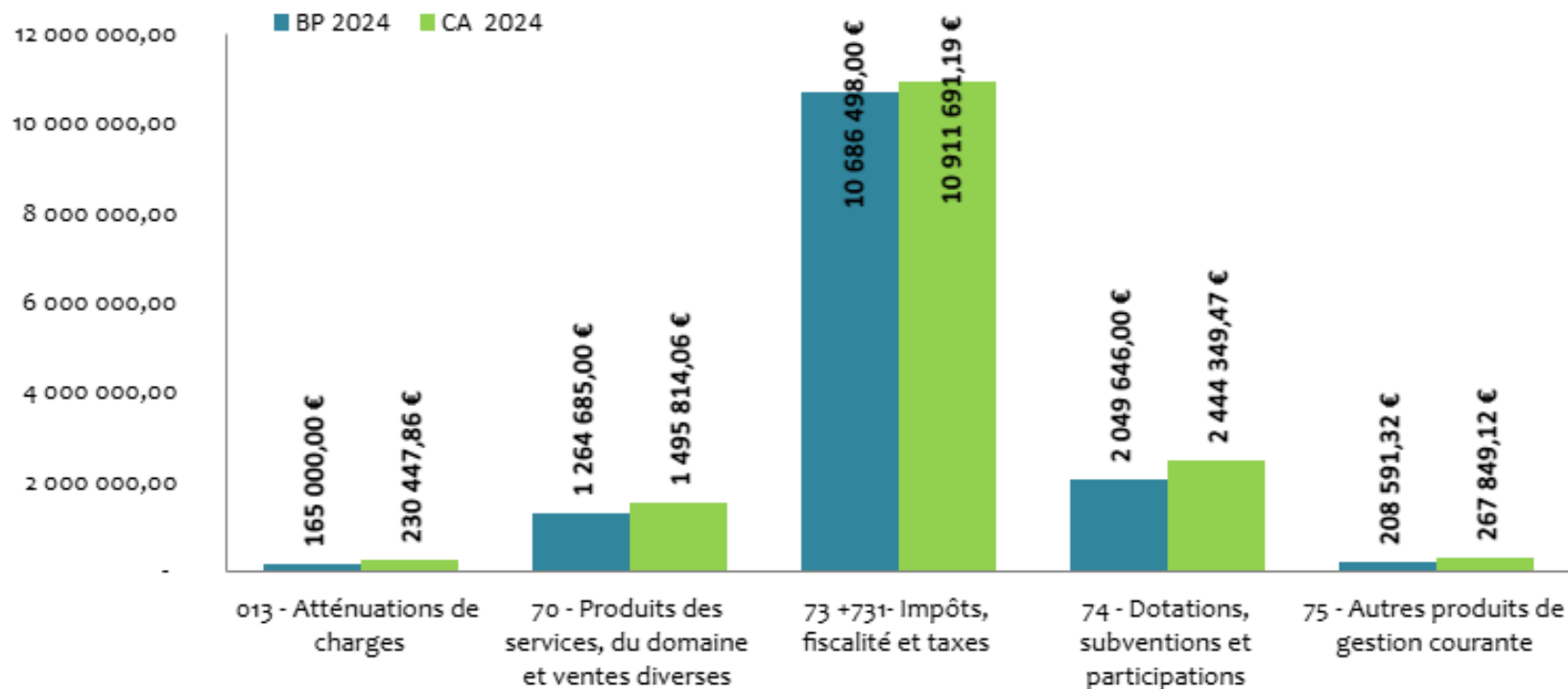


MAGNY-LES-HAMEAUX

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

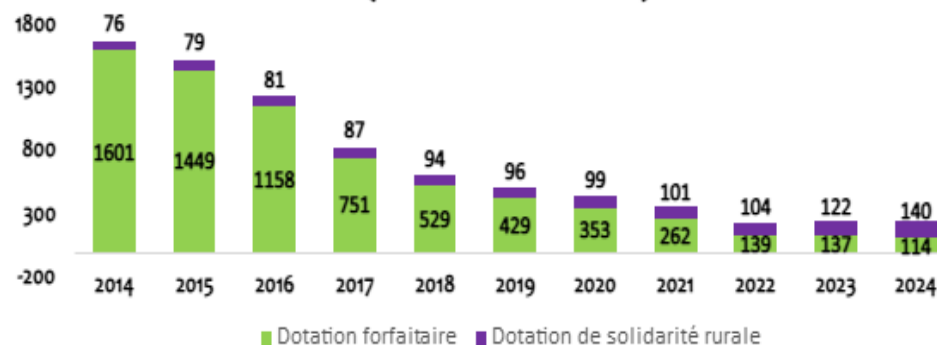
Recettes de gestion de fonctionnement réalisées



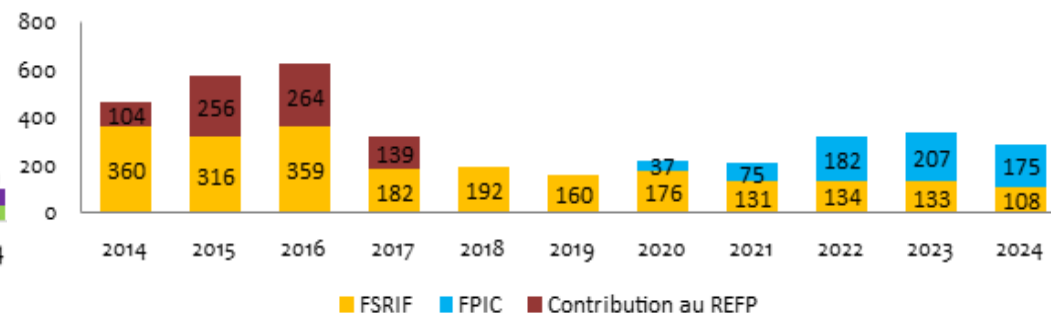
Les recettes de fonctionnement

Des concours financiers de l'Etat en baisse continue

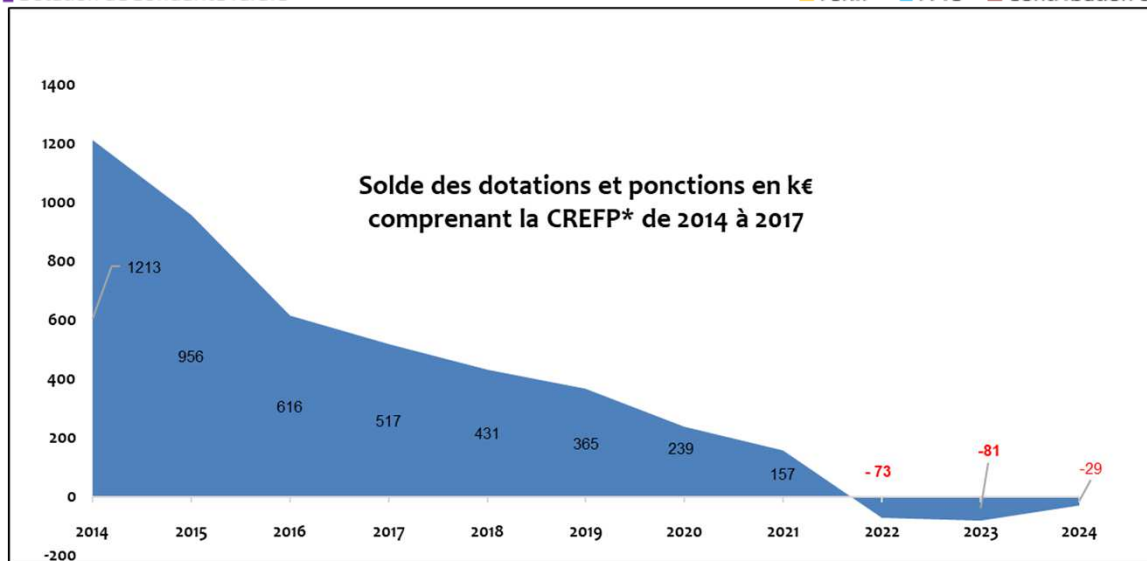
Evolution des dotations de l'Etat
(milliers d'euros)



Evolution des ponctions de l'Etat
(milliers d'euros)

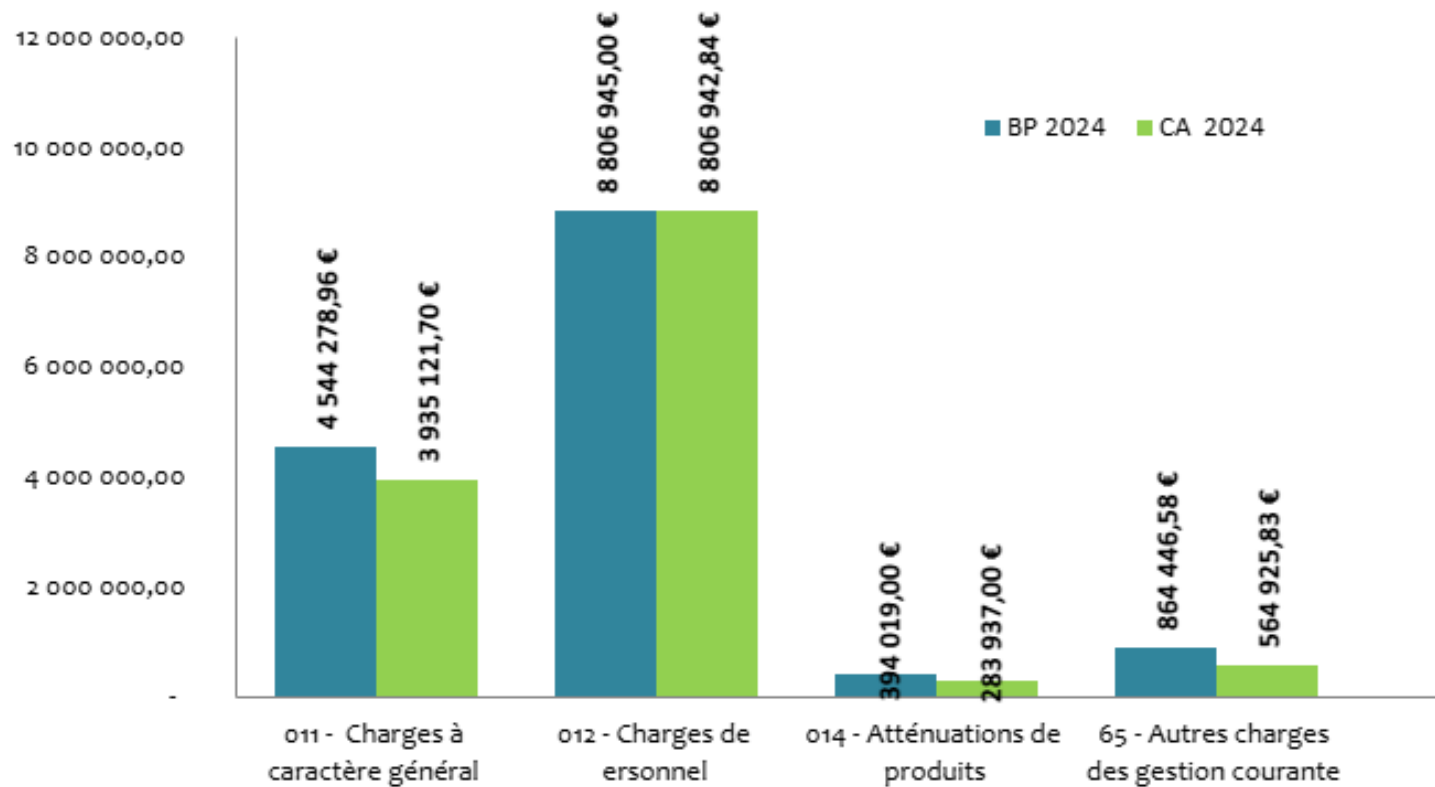


Solde des dotations et ponctions en k€
comprenant la CREFP* de 2014 à 2017



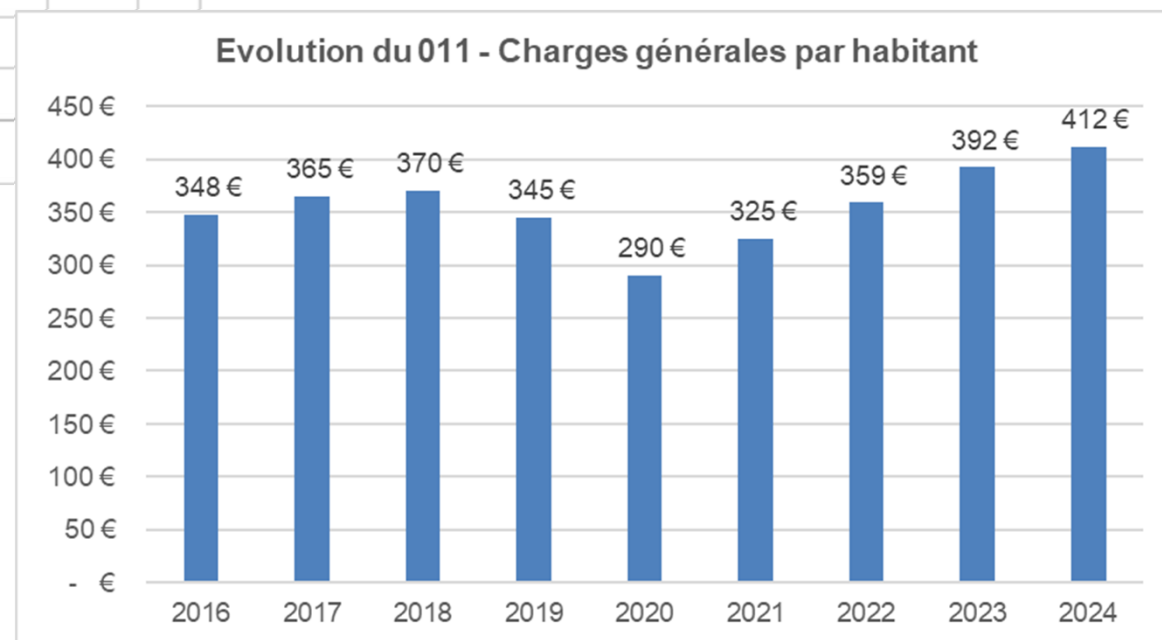
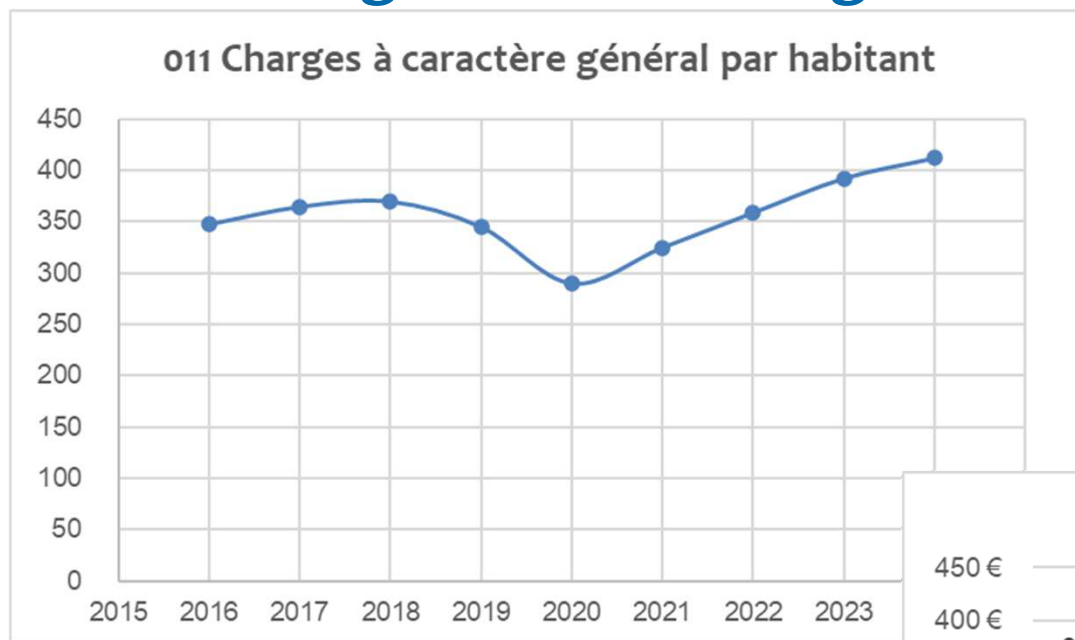
Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de gestion de fonctionnement réalisées



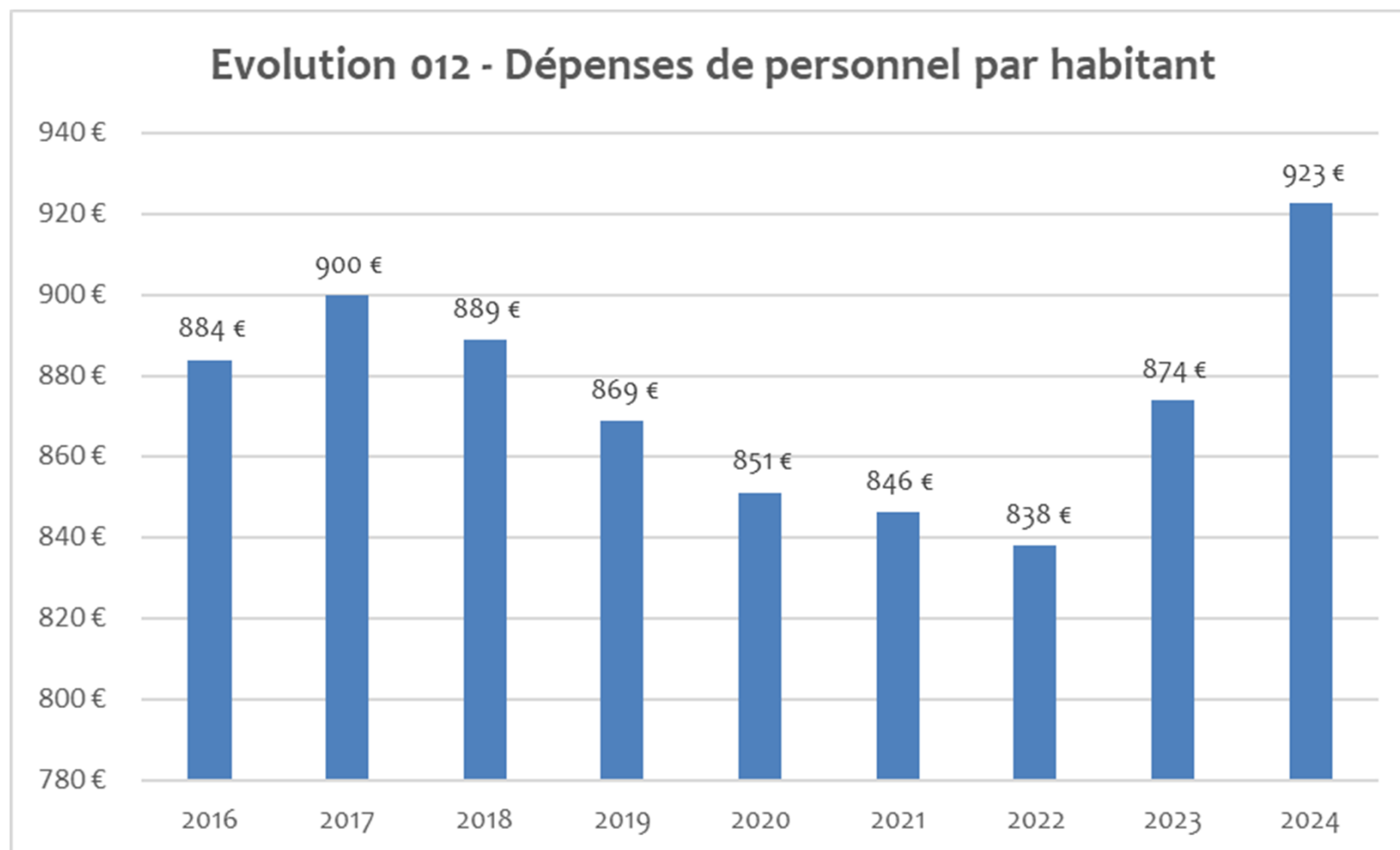
Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général de 2016 à 2024



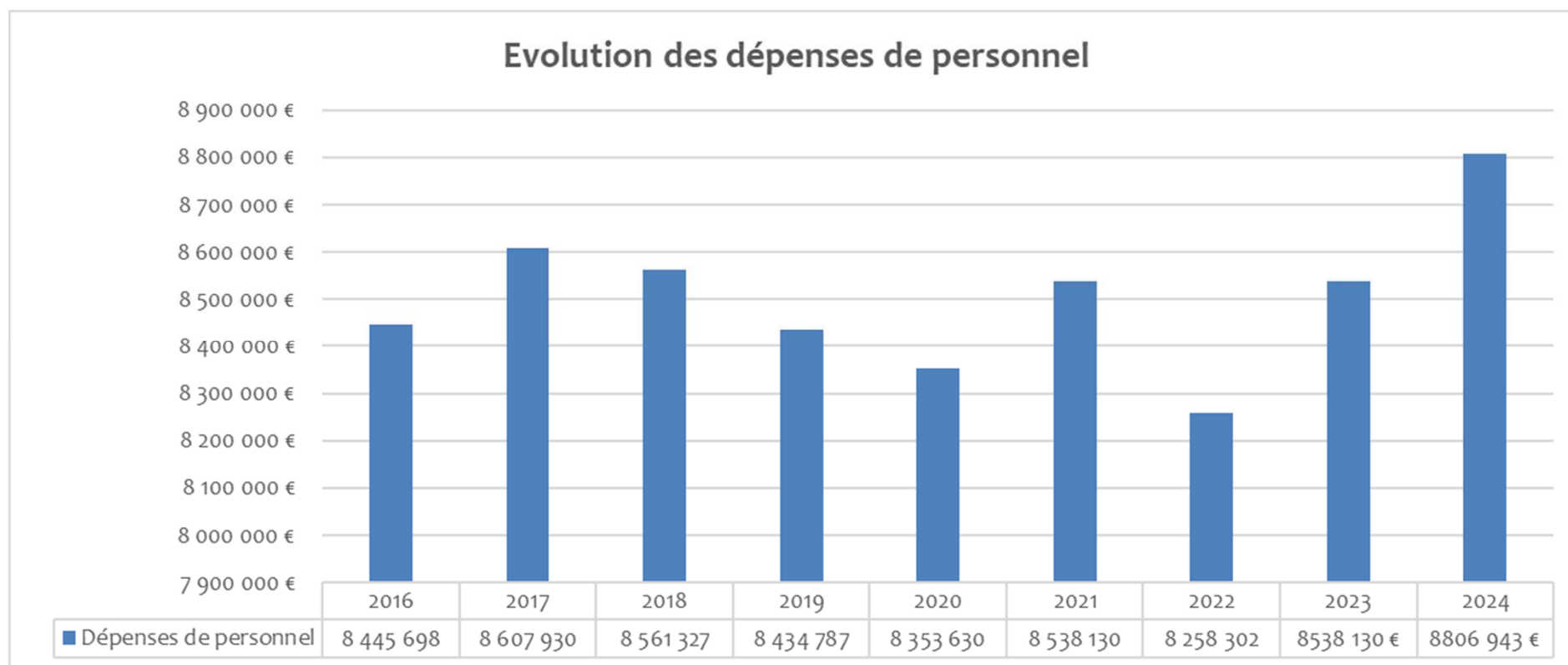
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel de 2016 à 2024



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel de 2016 à 2024





MAGNY-LES-HAMEAUX

La section d'investissement

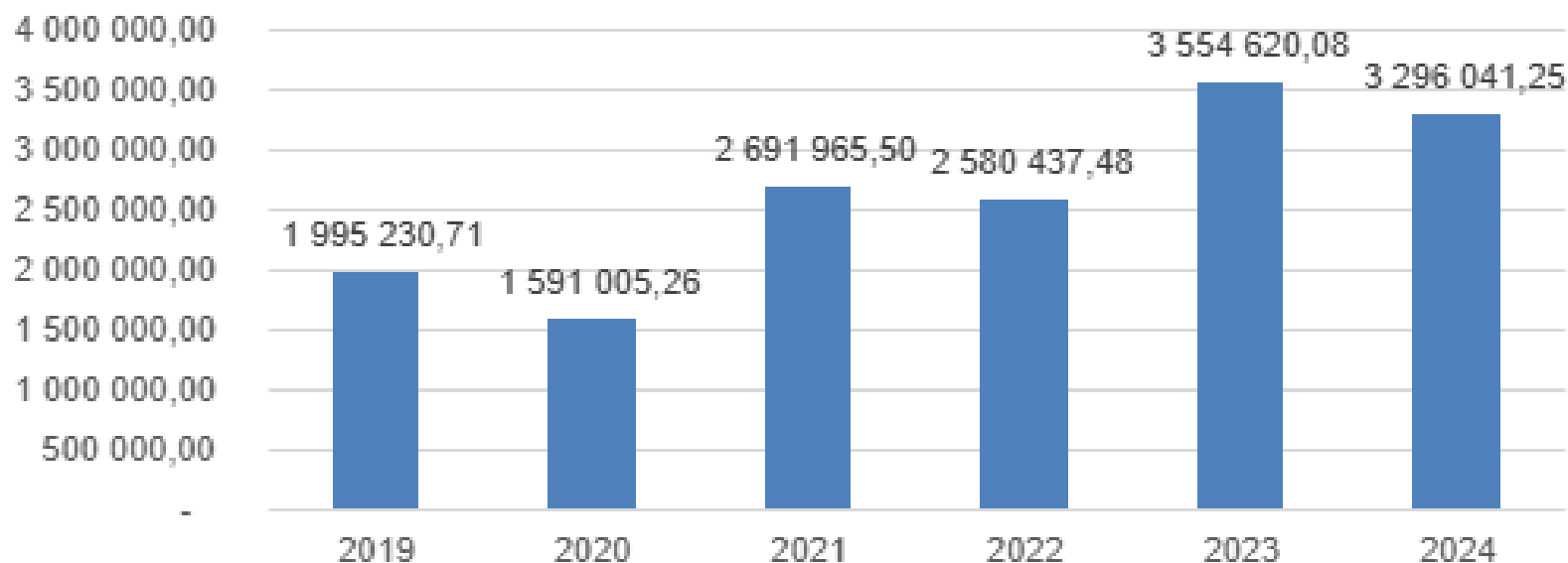
Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement 2024

Recettes réelles d'investissement : 2 297 740,93 €

021 virement à la section d'investissement BP : 3 296 041,25 €

Evolution 021 - Virement à la section d'investissement

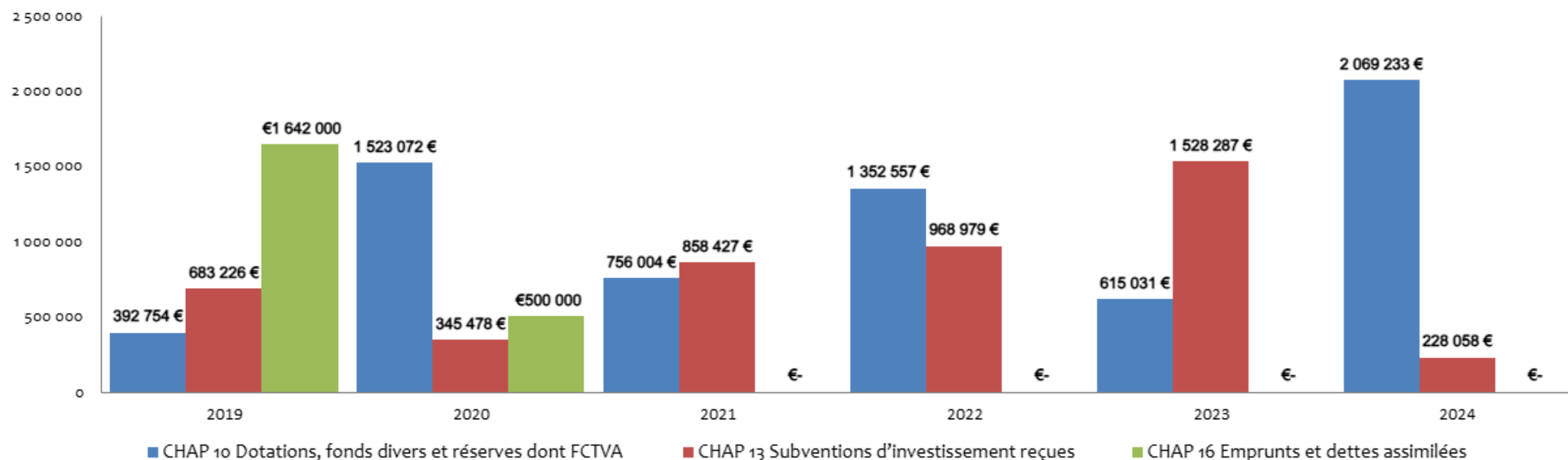


Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement

Évolution des recettes d'investissement

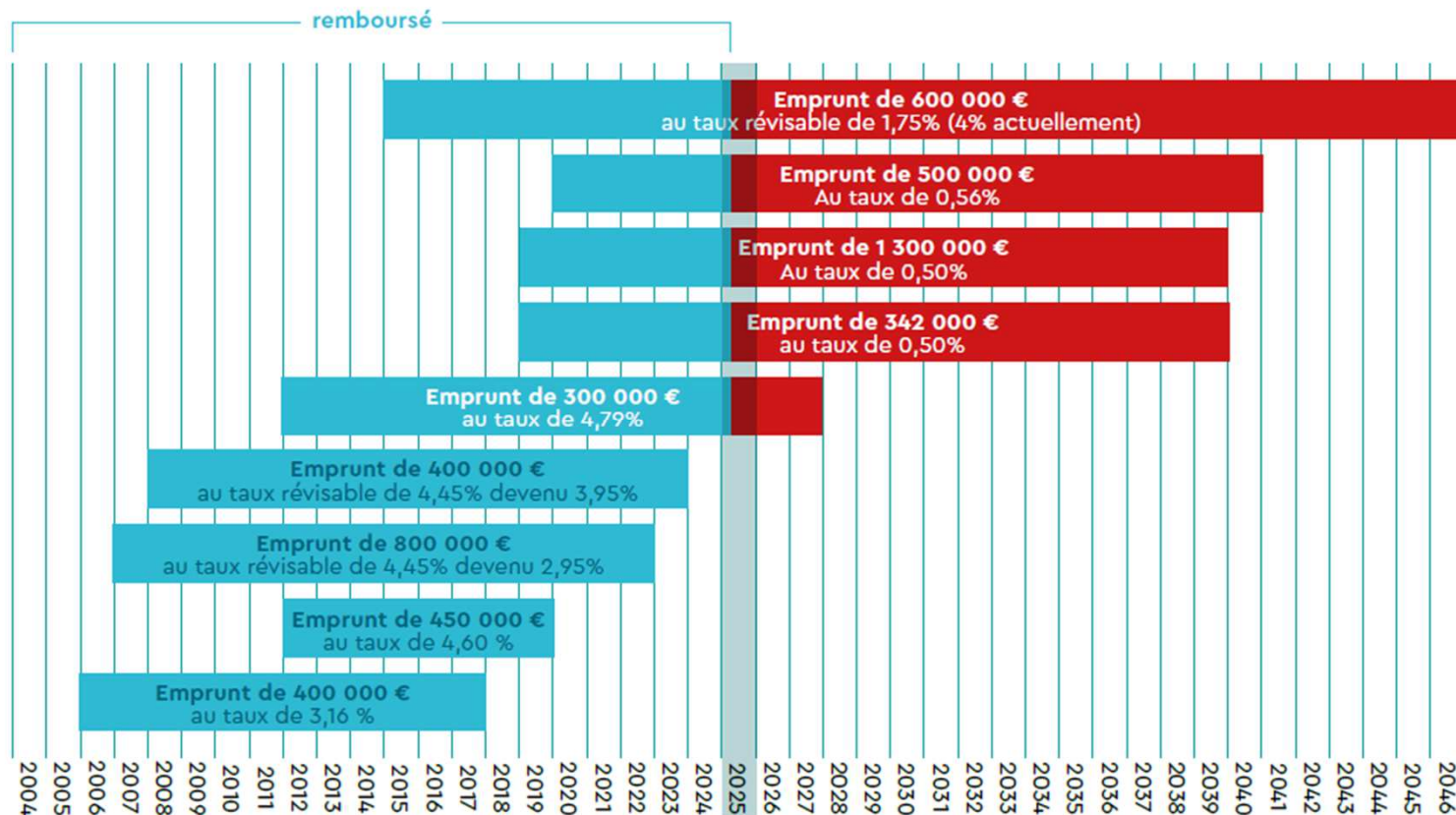
Recettes Réelles d'investissement



Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement

Endettement maîtrisé, qui va permettre de rechercher cette source de financement avec la baisse des taux d'intérêt



Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement 2024

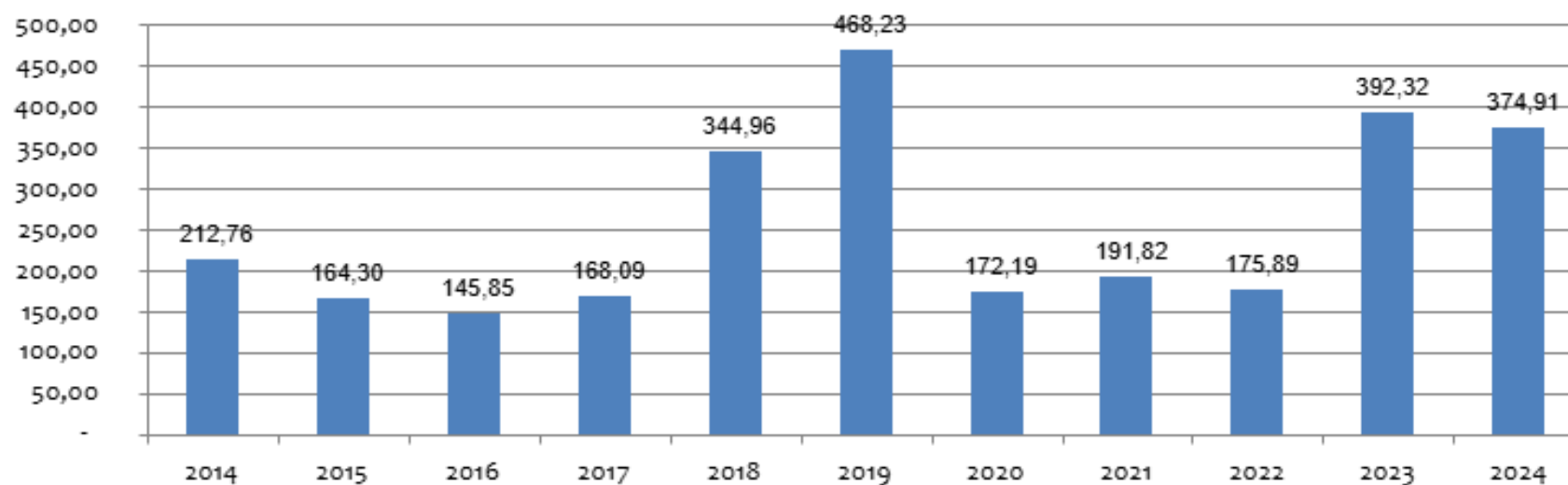
Dépenses réelles d'investissement
(avec le remboursement du capital des emprunts)

3 729 044,26 €

Dépenses d'équipement
(chapitres 20,21 et 23)

3 578 856,88 €

Dépenses d'équipement / habitant



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2024 chapitre 20 : 75 107,50 €

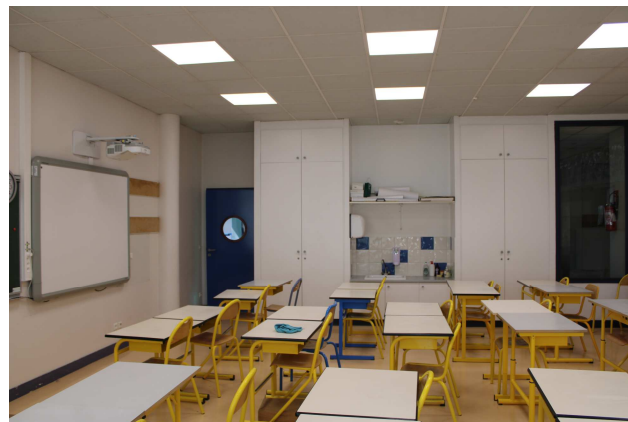
- **Achat de licences pour logiciels** : 25 899,98 € (module prise de RDV pour l'Hôtel de ville, et notamment les cartes d'identité/passeports, Migration Oracle)
- **Frais d'études** : 49 207,52 € (étude faisabilité cuisine centrale, étude préalable restructuration du CLSH Henri Dès, divers diagnostics et études)

The screenshot displays the 'Bienvenue sur votre espace citoyen' page for the town of Magny-les-Hameaux. The header includes the town's logo and navigation links: Accueil, Nouvelle démarche, Actualités, Edition de documents, Activités, and Espace Famille. The main section is titled 'Titres d'identité' and 'RDV carte d'identité / passeport'. It features a progress bar with five steps, where the first step, '1. Je réalise une pré-demande en ligne', is currently active. Below this, a blue button labeled 'Je réalise ma pré-demande' is visible. A warning icon and text state: 'Vous devrez renseigner le N° de votre pré-demande pour valider votre rendez-vous'. The second step, '2 - Je prépare les justificatifs', is also shown with two sub-buttons: 'CNI: je consulte la liste des justificatifs' and 'PASSEPORT: je consulte la liste des justificatifs'. A small clock icon indicates a 'Durée approximative de cette démarche : 2 min'.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2024 chapitre 21 : 203 991,19 €

- **Achat de led pour remplacement des éclairages dans bâtiments : 24 294,31 €**
- **Acquisition matériels informatiques : 18 611,07€** pour les écoles et les services municipaux
- **Mobiliers : 16 374,75 €** pour les écoles et les services municipaux
- **Autres matériels : 203 991,19 €** (console lumière, tapis de danse, guirlandes pour illuminations, gros matériel pour cantine, matériels jardinage, investissement piano estaminet et des amplis...)



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement 2024 chapitre 23 : 3 299 758,19 €

- Travaux de restructuration du gymnase Delaune : 1 660 014,06 €
- Travaux Gymnase De Mauduit 40 537,20 € (Bardage et peinture vestiaires Foot)
- Travaux MESSD : 341 338,34 €
- Travaux école : 132 208,14 € (EGIDE, FRJAM)
- Travaux divers de remise en état (parquet, peinture, réfect. des sols, bardages etc...) : 268 795,54 € (CSA, HDV, ESTA, TENNIS, CREC, CABMED, LOG, RWEISS, MQBP)
- Travaux de déminéralisation des cours école Jammes et MTP et création aire de jeux : 276 538,85 €
- Travaux de réfection de voirie : 529 478,60€ (allée des pommiers, allée des vergers, chemin des Patissiaux, rue des Noisetiers entre Mendès France et Acacias, mise en accessibilité du parvis HDV et du trottoir rue Egalité, extension du réseau électrique rue le Marchand, divers)
- P3 Chauffage : 50 847,46 €





MAGNY-LES-HAMEAUX

Les résultats

La section de fonctionnement

Section de Fonctionnement 2024

Recettes de fonctionnement	15 449 130,77 €
Dépenses de fonctionnement	13 948 025,19 €

Résultat de 2024 +1 501 105,58 €

Ce résultat provient recettes restées dynamiques, ainsi que de la maîtrise des dépenses

La section d'investissement

Section d'investissement 2024

Recettes d'investissement	2 708 552,58 €
Dépenses d'investissement	3 923 140,33 €

Résultat 2024 - 1 214 587,75 €

Pour mémoire le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : **3 333 751,80 €**

RAR dépenses d'investissement 2024	965 949,68 €
RAR recettes d'investissement 2024	1 593 259,85 €

Solde RAR 2024 + 627 310,17 €

La section d'investissement

Affectation du résultat

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
RECETTES exercice 2024	15 449 130,77 €	2 708 552,58 €	1 593 259,85 €
DEPENSES exercice 2024	13 948 025,19 €	3 923 140,33 €	965 949,68 €
RESULTAT EXERCICE	1 501 105,58 €	-1 214 587,75 €	627 310,17 €
EXCEDENT/DEFICIT Cumulé précédent BP	3 737 771,94 €	-908 404,42 €	
RESULTAT DE CLOTURE	5 238 877,52 €	-2 122 992,17 €	

Besoin de financement de la section d'investissement : $(- 2\,122\,992,17\text{ €}) + (627\,310,17\text{ €}) = -1\,495\,682\text{ €}$
Ecritures à reprendre sur le budget 2025 :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté : 2 122 992,17 €

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 495 682,00 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonct. reporté : 3 743 195,52 € $(5\,238\,877,52\text{ €} - 1\,495\,682\text{ €})$

La capacité d'autofinancement

L'épargne

En 2024 : 11 % de taux d'épargne brute ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir).

Avoir la capacité d'aménager la Ville, d'entretenir et de rénover les bâtiments et les espaces publics, tout en assurant le fonctionnement des services de proximité aux Magnycois

Comportement de l'épargne

